

Contournement d'Arles : nouvelle pause !

Dans le dossier " *le Ravi crèche à Arles* " N°46 (novembre 2007) vous intituliez un article sur le contournement autoroutier d'Arles : " *L'autoroute joue à l'Arlésienne* ". Aujourd'hui, ce titre est toujours d'actualité ! En effet, l'exposition prévue pour présenter la synthèse de la solution retenue pour le tracé autoroutier a été annulée par la Direction régionale de l'équipement (D.R.E.). Ainsi que les diverses réunions prévues depuis septembre 2007. Nous avons appris tout cela par la presse locale. La D.R.E n'a pas daigné annoncer elle-même, aux associations, qu'une nouvelle pause s'imposait, pour ce dossier, jusqu'après les élections municipales. Il est vrai qu'après le Grenelle de l'Environnement, un moratoire devrait être adopté pour la construction de nouvelles autoroutes; encore que les barreaux et contournements des villes ne seraient pas concernés. Après la longue pause due à la réorganisation de la Direction départementale de l'équipement (D.D.E) et aux élections présidentielles, il est, à nouveau, urgent d'attendre...

En février 2007, l'ex-préfet de Région, Christian Frémont, avait imposé son choix et coupé court à la concertation sur les trois solutions envisagées pour le tracé sud Vigueirat. La solution retenue, la moins onéreuse, a l'inconvénient de passer au plus près du secteur le plus dense en habitations. Sous prétexte qu'il fallait aller vite et rattraper le temps perdu (en concertation ?). Pourtant, depuis un an, nous n'avons eu droit qu'à une seule réunion et à une visite sur le terrain qui n'ont rien apporté.

Concertation, participation, débats citoyens, démocratie participative : autant de formules dont on nous rebat les oreilles. Pourtant, ces mots sont souvent vides de sens, face à la réalité du traitement des différents dossiers par les administrations. Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Rhône-Pays d'Arles a organisé récemment un cycle de conférences sur le thème : " *Citoyenneté : participer ça sert à quoi ?* ". Bonne question !

En fait, on se rend compte que lorsqu'il s'agit de s'occuper des marais du coin, les autorités consentent à laisser aux habitants la possibilité de faire des ronds dans l'eau : gestion des marais du Verdier au Sambuc et projet de développement rural durable à Mas-Thibert (Marais du Vigueirat) sur la commune d'Arles.

Mais, sur les grands dossiers structurants, qui engagent durablement leur avenir, il n'est pas question de laisser aux citoyens une parcelle de pouvoir ni de prendre en compte leur avis, même s'il s'exerce majoritairement. Le contournement autoroutier d'Arles, l'incinérateur de Fos, le plan Rhône,... en sont des exemples.

Albert Laugier,
secrétaire de l'association Sud Semestres-Plan du Bourg.